

page 247, de se présenter pour démontrer que le rapport n'était "pas régulier". Puis, à la ligne suivante, il est question de "la validité du rapport". Ces expressions,—et j'en lirai d'autres,—me rendent un peu perplexe. C'est comme lorsqu'on cherche si une automobile marche ou si une réponse d'arithmétique est bonne ou mauvaise. Il s'agissait d'une opinion sur un sujet difficile et insaisissable. Les paroles que le ministre a employées, m'a-t-il semblé, témoignaient d'une attitude malavisée à l'égard des délibérations du comité.

Qu'il me soit permis de lire un plus long extrait des observations du ministre, que je trouve à la page 246 (édition anglaise) du compte rendu des délibérations:

Bien qu'il puisse exister des divergences d'opinions sur la compétence du comité MacQuarrie, nous n'avons jamais pensé, depuis qu'il est constitué, qu'il n'était pas parfaitement compétent et qu'il n'avait pas accompli un travail complet. Il a mis beaucoup de temps à l'exécuter et il a approfondi la question. Il a reçu de longs mémoires et a tenu de longues séances. Il n'a nullement restreint les discussions et il a accompli une tâche qui mènerait le comité mixte au moins jusqu'à l'été prochain, s'il lui fallait l'entreprendre.

J'ai pensé qu'il s'était montré généreux dans sa prévision. Je ne sais pas pourquoi le ministre a dit "été", au lieu de "printemps" ou,—au sujet de cette question,—"automne", mais c'est le mot qu'il a employé. Il continue dans les termes suivants:

...et ainsi nous n'avons jamais pu étudier aucune mesure à la session principale du Parlement.

Puis dans le paragraphe suivant il parle des hauts fonctionnaires de la division des enquêtes sur les coalitions et il ajoute:

Ayant l'avantage de connaître leurs vues en la matière, nous avons pleinement accepté le rapport.

Il s'agit du rapport MacQuarrie.

Comme viennent de l'indiquer certains de ceux qui ont pris la parole devant notre comité, nous nous sommes engagés dans le discours du trône et au cours du débat qui a eu lieu à la Chambre à accepter le rapport et à présenter une mesure qui s'en inspirerait.

"Nous nous sommes engagés, dit-il, à accepter le rapport". Je ne cherche pas à mettre en cause les termes utilisés mais il me semble que cela a dû décourager un peu le comité, car il semblait presque dire que la porte était bien claquée, fermée et verrouillée, que le comité pourrait étudier le rapport pour la forme, qu'il trouverait peut-être cela fort amusant, mais que tout ce qu'on pourrait dire n'aurait guère d'importance.

J'aimerais lire à nouveau un extrait de la page 247 où le ministre déclare:

Si, comme M. Carroll le disait tantôt, il ressortait des observations qu'ils formulèrent au cours des délibérations, qu'ils...

Je crois qu'il faut entendre par "ils" ceux qui rejettent la proposition.

...sont en mesure de démontrer, comme cela leur incombe, que le rapport n'est pas régulier et qu'on peut en mettre en doute la validité, le Comité serait alors fondé à examiner toutes les questions déjà étudiées par le comité MacQuarrie. Cependant, si leurs observations n'établissent pas que le rapport laisse à désirer, je ne vois pas que nous soyons tenus en conscience de tout revoir ce dont le comité MacQuarrie a déjà fait une étude minutieuse.

C'est un point de vue. Mais, en entendant ces paroles, les membres du comité doivent s'être dit: "Qu'est-ce à dire? Notre travail est-il parfaitement inutile?" C'est pourquoi je tiens à citer d'autres extraits.

À la page suivante, je relève le témoignage du sénateur Lambert, que je sais impartial: je ne le crois certes pas partial envers le parti conservateur. Je cite son témoignage à titre d'homme indépendant et dont les propos m'intéressent. Voici ses paroles que je relève à la page 248 du compte rendu des délibérations:

Je crois qu'il est très important, pour l'examen de cette question aujourd'hui, de considérer comme un tout le rapport MacQuarrie, l'étude que nous faisons actuellement du rapport MacQuarrie et l'enquête de la Commission Curtis faite au début de l'étude de cette question. Or, d'après l'instruction principale donnée par le premier ministre de l'époque à la Commission Curtis pour son enquête sur les prix, cette Commission devait tenir compte de tout l'effet moral de l'opinion publique au pays.

Or c'est précisément ce qu'a proposé le chef de l'opposition lorsqu'il a dit qu'il nous faut connaître l'opinion publique du pays. Il est intéressant de noter que telle était précisément la pensée du sénateur Lambert.

Je poursuis la citation:

...et qu'on n'avait pas l'intention de légiférer de façon particulière ni de pourchasser des éléments particuliers ou des situations particulières.

Nous sommes tous d'accord là-dessus. La seule divergence d'opinion pourrait porter sur la question de savoir ce qu'il faut entendre par pourchasser. Je continue:

Ce fut plutôt une enquête sur la situation économique qui donna lieu à ces plaintes dont on a parlé au sujet des prix...

Le passage suivant est le plus important.

...et comme je l'ai fait au début, je sougne que c'est une erreur de fixer une date-limite ou de tenter d'en fixer une à l'égard de cette enquête. Je ne prétends pas que le Comité doive entreprendre une enquête aussi vaste et aussi détaillée que celle qu'a menée le commissaire Curtis, mais j'estime que le rapport MacQuarrie ne peut se comparer ni de près ni de loin, pas plus d'ailleurs que son enquête, au travail accompli par la Commission Curtis, tant au point de vue du public qu'à celui de l'intérêt que présente cette question pour la démocratie. Le rapport MacQuarrie est un résumé soigneusement préparé. On l'a comparé à un *obiter dictum* de la Cour suprême sur des plaidoiries et je crois que la comparaison est juste. Il ne renferme aucun élément de preuve.